

---

## **FIN DU PROJET PILOTE DE COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES PAR LA MRC DE BELLECHASSE : LA DERNIÈRE COLLECTE A LIEU AUJOURD'HUI**

**Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 6 juin 2023** – La municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse effectuera aujourd'hui la dernière collecte à la ferme des plastiques agricoles dans Bellechasse.

La MRC avait débuté en 2017 un projet pilote de collecte de plastiques agricoles d'ensilage auprès de plusieurs agriculteurs bellechassois. Au courant des deux dernières années, le nombre de participants était près d'une centaine d'agriculteurs. Ceux-ci bénéficiaient d'une collecte mensuelle de leurs plastiques agricoles, directement à la ferme.

*« Ce service était très apprécié des agriculteurs. La collecte à la ferme a permis à la MRC de détourner plus de 210 tonnes de plastiques d'ensilage depuis 2017. Notre objectif avec ce projet pilote était de mettre en place une méthode de collecte simple favorisant l'adhésion des agriculteurs. »* **Yvon Dumont, préfet de la MRC de Bellechasse**

La MRC a dû se résoudre à cesser son projet pilote, à la suite d'une décision du gouvernement du Québec de mettre fin au soutien financier qu'il octroyait à la MRC pour réaliser ce projet suite à la modification du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.

### **La nouvelle méthode proposée**

Deux points de dépôt sont aménagés sur le territoire afin de recueillir les plastiques agricoles : l'un deux est localisé à la quincaillerie BMR située à Saint-Gervais et l'autre, au lieu d'enfouissement technique de la MRC de Bellechasse à Armagh. Ces points de dépôt sont actuellement gérés par AgriRÉCUP qui veillera par la suite à les acheminer aux entreprises responsables de leur recyclage.

Au courant des dernières semaines, la MRC a contacté chacun des participants du projet afin de les informer des changements à venir, mais aussi pour les remercier de leur participation.

### **Les craintes de la MRC**

La MRC craint que la nouvelle méthode ne réponde pas aux besoins des agriculteurs qui devront désormais parcourir une grande distance pour disposer de leurs plastiques.

*« Nous craignons qu'une plus grande quantité de plastiques retourne à l'enfouissement. Le territoire de Bellechasse est grand. Est-ce que les agriculteurs parcourront la distance pour se rendre aux points de dépôt ou les plastiques seront-ils mis à la poubelle? C'est la question que l'on se pose! »* **Yvon Dumont, préfet de la MRC de Bellechasse**

La MRC demande au gouvernement de modifier son *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises* pour que celui-ci permette le financement de différents modes de collecte. La MRC est prête à collaborer afin de s'assurer que la méthode proposée réponde aux agriculteurs et que cette matière soit recyclée et non enfouie.

– 30 –

**Source :**

Marilyn Laflamme, agente aux communications

MRC de Bellechasse

[mlaflamme@mrcbellechasse.qc.ca](mailto:mlaflamme@mrcbellechasse.qc.ca)

Tél. 418-883-3347 poste 692